

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06572
Numéro SIREN : 838 015 964
Nom ou dénomination : 109E AVENUE

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2024 sous le numéro de dépôt 27971

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés
du 18 mai 2020**

109E AVENUE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1500 €

GTC de PARIS
DÉPOSÉE AU GUICHET LE
01 MARS 2024

GUICHET UNIQUE

24971

Siège Social :

7 Rue de la Grande Truanderie 75001 PARIS

Les soussignés :

*Monsieur MARTEAU Serge
Né le 6 avril 1961 à Paris 14^{ème} (75)
demeurant 5 Rue des Vallées 91800 BRUNOY
Nationalité Française

Le 18 mai 2020, à 9 heures.

L'associé de la société 109E AVENUE, SASU au capital de 1500 euros divisés en 150 actions, dont le siège social est à 7 Rue de la Grande Truanderie 75001 PARIS, s'est réuni audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur MARTEAU Serge, associé. Sont présents :

- Monsieur MARTEAU Serge, propriétaire de 150 actions, numérotées de 1 à 150 ;

Sont régulièrement représentés :

- Monsieur MARTEAU Serge, propriétaire de 150 actions, numérotées de 1 à 150 ;

Soit au total 1 associé présent, totalisant 150 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Approbation des comptes

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et qui se chiffrent à 3 840 euros, de la manière suivante : report à nouveau 3 840 euros.

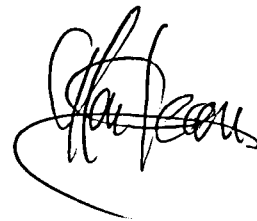
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

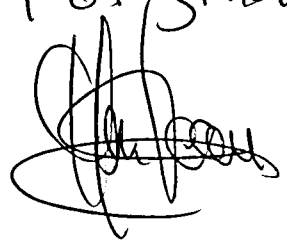
L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur MARTEAU Serge pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Certifié conforme
à l'original



109E AVENUE
Liase fiscale 2019

Exercice comptable du 01/01/2019 au 31/12/2019

Version de travail éditée le 01/04/2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2022



N° 11084*22

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	
109E AVENUE - SIREN : 838015964	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social:	
7 RUE DE LA GRANDE TRUANDERIE	Ancienne adresse en cas de changement:
75001 PARIS 1	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	4 518	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire <input type="checkbox"/>				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>				
Société d'investissement <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>				

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1.	Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2.	Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	<input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	
---	--------------------------	--	--

Comptable, conseil ou CGA :	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné : <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-------------------------------------	--

Identité du déclarant:
Date: 20/03/2022 Lieu: PARIS 1
Civilité du déclarant : M
Nom du déclarant : MARTEAU
Qualité du déclarant : PRESIDENT

Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :
------------------------------------	---------------

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case : X

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées:					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	
--	--	--	--

Désignation de l'entreprise				109E AVENUE - SIREN : 838015964				Néant <input type="checkbox"/>						
Durée de l'exercice en nombre de mois*				12		Durée de l'exercice précédent*				10				
						Exercice N clos le		31/12/2019		Exercice N-1 clos le		31/12/2018		
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net				
				1		2		3		4				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	7 200	012		7 200	7 200						
			011		016									
	Immobilisations corporelles*		028	25 790	030	5 583	20 207	25 790						
	Immobilisations financières* (1)		040		042									
	Total I (5)		044	32 990	048	5 583	27 407	32 990						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052									
		Marchandises*	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070									
			Autres* (3)	072	10 563	074		10 563	12 482					
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	2 258	086		2 258	2 030						
	Charges constatées d'avance*		092		094									
	Total II		096	12 821	098		12 821	14 512						
	Total général (I + II)		110	45 811	112	5 583	40 228	47 502						
PASSIF						Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET		2		
Capital social ou individuel*				120		1 500		1 500						
Écarts de réévaluation				124										
Réserve légale				126										
Réserves réglementées*				130										
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*				131										
Report à nouveau				134										
Résultat de l'exercice				136		3 840		29 112						
Provisions réglementées				140										
Total I				142		5 340		30 612						
Provisions pour risques et charges				154										
Total II				154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								79			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		11 558									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		23 330		16 811							
	Produits constatés d'avance		174											
Total III				176		34 888		16 890						
Total général (I + II + III)				180		40 228		47 502						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(1)	Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGEFP N° 2033-B-SD 2022

ADAPTE POUR LA FICHE DE CLASSEMENT
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (art. 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 109E AVENUE - SIREN : 838015964		Néant <input type="checkbox"/>			
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	161 325	188 773	
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	biens	215	214		
			services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	161 325	188 773	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	63 816	65 627	
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	75 635	77 563
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243		244		
	Rémunérations du personnel*				250	9 852	9 151
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 536	1 214
	Dotations aux amortissements*				254	5 583	5 583
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	385	497	
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	156 807	159 635	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 518	29 138	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280			
	Produits exceptionnels	(IV)		290			
	Charges financières	(V)		294			
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amort. souscription PMI innov. (217 octies) dont amort. 25% constructions nouvelles (39 quinquièmes D)			300		26
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	678	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	3 840	29 112	
Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col. 2				312	3 840	314	

B – RÉSULTAT FISCAL

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)				324	678		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensés de réintégration (239 <i>sexies D</i>)		249			
	Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				998			
	Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				999			
Déductions	Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						997	
	Entreprise nouvelles (H. séries)	986	Zone franche urbaine (H. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (H. <i>terdecies</i>)	12	Zones de revitalisation rurales (H. <i>quindécies</i>)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (H. <i>septies</i>)	981	Jeune entreprise innovante (H. <i>séries A</i>)	989	Bassin d'emploi à redynamiser (H. <i>duodécies</i>)	991		
	ZDP (H. <i>septdécies</i>)	993	ZA (si <i>quardecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344	Bassins urbains à dynamiser (H. <i>sexdecies</i>)	992
	Divers* dont		Crédence due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i>)	655	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux A</i>)	643
			Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux B</i>)	645	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux C</i>)	647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux D</i>)	648
			Déduction exceptionnelle (stimulateur de croissance)	641	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux E</i>)	990	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux G</i>)	649
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	4 518	351
					Déficit col. 2			
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	4 518	372	
				Déficit col. 2				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022
ADAPTEE POUR LA TELI DECLARATION
PAR TELEDECLER

Formulaire obligatoire (article 912 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 109E AVENUE - SIREN : 838015964

Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 200	402		401		406	7 200	
	Autres	410		412		411		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		421		426		
	Constructions	430		432		431		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 493	442		441		446	6 493	
	Installations générales, agencements divers	450	22 318	452		451		456	22 318	
	Matériel de transport	460		462		461		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 562	472		471		476	2 562	
Immobilisations financières		480		482		481		486		
TOTAL		490	38 573	492		491		496	38 573	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		501		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		511		516	
	Constructions	520		522		521		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 049	532	2 049	531		536	4 098
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 097	542	3 097	541		546	6 194
	Matériel de transport	550		552		551		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	437	562	437	561		566	874
TOTAL		570	5 583	572	5 583	571		576	11 166

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% 6	15% ou 12,8% 7	0% 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	581	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	591	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-Notf.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 109E AVENUE - SIREN : 838015964

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Fusion/absorption : déficits transférés de plein droit (art 209-11-2)	982 bis
Fusion/absorption : nombre d'opérations	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise: 109E AVENUE - SIREN : 838015964 Néant *

Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019 Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	7
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	161 325
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	161 325

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	63 816
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	34 454
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	41 181
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	139 451

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	21 874
---	-----	--------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	21 874
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input checked="" type="checkbox"/>	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	161 325	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2019	160 31/12/2019
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 109E AVENUE - SIREN : 838015964 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	MARTEAU		
Nom marital			% de détention	100	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	06/04/1961	N° Département	75	Commune	PARIS
Adresse :	5 RUE DES VALLEES				
	91800	BRUNOY			

Titre	Nom complet			
Nom marital			% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune
Adresse :				
				Pays